

Séance du 23 Mai 2008

<p>1. Création d'un poste d'adjoint administratif au secrétariat de la mairie</p> <p>2. Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du FDAL</p> <p>3. mise à jour des régies communales</p> <p>4. Questions diverses</p>	<p>Présents (11/11) : VEYSSIERE Michel, GRANIER Lucien, PAPAIX Martine, GALIN Marcel, BONNET Marie-Anne, ROGALLE Bernadette, AMIEL Marie-Cécile, SOUQUET Pierre, PAPAIX Yvan, BOURNETON Alain, MAURETTE Jean- François</p> <p>En vue de la mise en service de l'agence postale communale et du prochain remplacement de Marie-Thérèse Souque, secrétaire de mairie faisant valoir ses droits à la retraite, un jury composé de 3 membres (Bernadette Rogalle, présidente du jury, conseillère municipale, André Morère ancien maire de Haute-Garonne, et ancien membre du conseil d'administration du centre de gestion de ce département, Michel Veyssière Maire) s'est réuni le vendredi 16 et samedi 17 mai salle du conseil municipal.</p> <p>Sur les 18 candidatures envoyées à la mairie par le centre de gestion de l'Ariège ou directement transmises par les intéressées, le jury, conformément aux vœux de l'équipe municipale, en a présélectionnées et entendues 9 dont le domicile et le projet de vie se situent à Aulus ou dans un rayon n'excédant pas 30 kilomètres.</p> <p>Pour ce poste, le socle des entretiens défini au préalable recensait diplômes et formations, activités principales et spécifiques, compétences en terme de gestion et comptabilité publique, responsabilités inhérentes à la fonction.</p> <p>Sur la base de ces critères, à l'issue des entretiens, le choix unanime du jury s'est porté en premier sur Mademoiselle Bénazet Christelle.</p> <p>En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil de valider le choix du jury. Oûï cet exposé, après délibération et à l'unanimité des présents (11/11), le Conseil Municipal approuve la proposition.</p> <p>L'état des toitures des châlets du camping municipal « le Couledous » nécessite d'intervenir rapidement pour préserver leur intégrité. De plus les rapports Apave de 2003 et 2005 concernant la sécurité électrique sont restés sans réponse à ce jour.</p> <p>Pour permettre à la saison touristique de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et apporter une réponse aux problèmes de sécurité des personnes, un plan de réhabilitation doit être rapidement engagé.</p> <p>L'ensemble de ces travaux coûtera 32.917 €ht (39.368€ TTC). Une subvention de 30 % est demandée au Conseil Général.</p> <p>La mise à jour des arrêtés concernant les régies communales :</p> <ul style="list-style-type: none">• « Photocopies »• « Maison du Temps Libre• « Pompes Funèbres » <p>est reportée à une date ultérieure afin de tenir compte du prochain remplacement de la secrétaire de Mairie.</p> <p>Les points suivants sont abordés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Culture d'organismes génétiquement modifiés. Une proposition de délibération pour l'interdiction de la culture d'OGM sur la commune est soumise au débat. Il est retenu que la discussion doit continuer et que cette proposition soit présenter au vote lors du prochain conseil municipal.• Communauté des communes. Notre proposition de création de commission thermale au sein de la communauté de communes est acceptée.• Information SMDEA. Le compte rendu de la réunion publique organisée par la mairie est effectué.• Site internet « aulus-les-bains.com » et le blog «mairie-aulus.over-blog.com » : Une refonte de ces outils est en cours. Le futur site officiel de la commune bénéficiera des nouvelles technologies de communication, de maintien et de mise à jour facilités. De même, ces modifications permettront d'y intégrer les fonctionnalités du blog actuel qui sera mis en indisponibilité.
---	--

- **Subventions.**

Festival « Théâtrales en Couserans » : Après discussions et compte tenu :

- Du transfert en son temps du financement d'animation touristique de la commune (taxe de séjour.....) à la communauté des communes du canton
- Du soutien de la communauté des communes à cette manifestation.
- De nos budgets limités et par voie de conséquences, de notre décision d'attribuer en priorité des moyens aux associations du village pour leurs projets d'animation.
- Pour tenir compte de l'ancienneté de ce festival sur Aulus et outre le prêt de nos installations,

Accorde pour cette année la somme de 300 euros.

Feria du Rugby du 04 au 06 juillet 2008 : Après discussions et compte tenu des éléments ci-dessus, il est décidé de mettre à disposition de l'organisation l'employé municipal pour aider aux montages et démontage des installations.